

**8th World Telecommunication/ICT Indicators
Meeting (WTIM-10)**
Geneva, Switzerland, 24 - 26 November 2010



Information document

Document INF/7-F
15 November 2010

French

SOURCE: Autorité de Réglementation des secteurs des postes et de telecommunications (ART&P), Togo

TITLE: Collecter les indicateurs pour mesurer l'impact socio-économique des télécommunications/TIC

Ce document s'adresse à la 8^{ème} réunion sur les indicateurs de télécommunications/TIC et **décrit la situation de la collecte et de la diffusion de statistiques sur les TIC au Togo.**

Résumé :

Aujourd'hui parler de l'incidence socio-économique des télécommunications/TIC, revient non seulement à identifier et à élaborer d'autres indicateurs en dehors des indicateurs classiques collectés auprès des opérateurs, et à diversifier les sources et méthodes de collecte et de diffusion. La situation au Togo décrit le cas habituel de la collecte et les nouvelles tendances auxquelles il faudrait impérativement tendre.

La 8^{ème} réunion de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC abordera les points suivants :

1. Résultats des travaux réalisés par le Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI).
2. Evolution récente en ce qui concerne la définition et la mesure du large bande.
3. Finalisation des indicateurs fondamentaux relatifs au cybergouvernement et des cibles du SMSI.
4. Mesure des incidences socio-économiques des TIC à l'aide des données recueillies dans le cadre d'enquêtes.
5. Nouvelles questions relatives à la mesure de la sécurité et de la sûreté en ligne et aux TIC vertes.

L'un des intérêts de la collecte des indicateurs des télécommunications/TIC, en dehors de la nécessité d'évaluer l'évolution des marchés, est de pouvoir mesurer les incidences socio-économiques des TIC.

Beaucoup de programmes et d'investissements sont entrepris dans tous les pays pour généraliser l'utilisation des TIC dans la vie socio-économique, aussi bien au niveau des ménages, au niveau de l'administration publique, au niveau de l'éducation, la santé et des autres secteurs de l'économie. Il est indispensable d'avoir des repères aussi bien qualitatifs que quantitatifs pour mesurer les impacts.

Notre contribution **décrit la situation de la collecte et de la diffusion de statistiques sur les TIC au Togo** et porte également sur la méthode que suggère l'Autorité de Réglementation du secteur des télécommunications améliorer cette collecte. Deux études de cas sont indiqués, l'un sur pour recueillir les données TIC par enquête en vue de mesurer les incidences socio-économiques, en particulier sur la création d'emplois, l'autre portant sur les initiatives de la CEDEAO pour collecter les données géographiques et graphiques liées à l'infrastructure des télécommunications/TIC.

1. Méthodes de collecte des indicateurs des télécommunications/TIC

La collecte et la diffusion des indicateurs de télécommunications/TIC sont depuis une décennie assurées par l'Autorité de Réglementation des secteurs de postes et télécommunications (ART&P).

La collecte s'effectue d'une manière générale à travers les questionnaires et les demandes d'information régulières (annuelles en général à la fin de chaque année) et ponctuelles que l'ART&P adresse aux acteurs du secteur, en l'occurrence les opérateurs et prestataires. Ces questionnaires portent sur divers aspects, notamment le trafic, les tarifs, les investissements, le chiffre d'affaires, le personnel, le parc d'abonnés, etc.

Il s'agit ici des indicateurs classiques ou traditionnels dont disposent en général les opérateurs.

En termes de diffusion, ces données ou informations sont diffusées dans le rapport d'activités annuelles de l'ART&P et aussi dans les publications de l'UIT.

Aujourd'hui, l'utilisation généralisée des TIC à tous les niveaux de l'activité socio-économique amène à ne plus se contenter de cette collecte d'indicateurs classiques, surtout si l'objectif est de réaliser les études d'impact socio-économique.

Aussi, pour beaucoup d'indicateurs TIC, la collecte devra se faire par le biais d'enquêtes ; et les acteurs auprès desquels ces informations sont disponibles ou peuvent être collectées, sont diversifiés.

Par exemple, pour le nombre de personnes formées en TIC, un questionnaire a été administré auprès d'institutions de formation pour collecter ces données. Pour le nombre de ménages ayant un ordinateur, un sondage ou une enquête auprès d'un échantillon représentatif de ménages sera

nécessaire, et pour le nombre d'utilisateurs Internet, la méthode sera mixte : collecte classique auprès des opérateurs et prestataires pour les abonnés à un accès Internet, et administration de questionnaire aux points d'accès communautaires pour évaluer les utilisateurs-visiteurs.

Plusieurs projets sont en vue pour la collecte d'indicateurs/TIC. Nous en présentons brièvement deux.

2. Etudes de cas précis

2.1 Les nouveaux métiers engendrés par le développement des télécommunications/TIC

Parmi les indicateurs du secteur des télécommunications/TIC, le seul qui est relatif à l'emploi est l'indicateur « **personnel du secteur des télécommunications à plein temps** ». Cet indicateur est visiblement conforme avec l'ancien paysage du secteur des télécommunications avec la présence sur le marché des seuls opérateurs classiques de téléphonie. En ce temps, il était facile d'évaluer le nombre d'emplois créés, car on comptabilisait juste le nombre d'employés utilisés par les opérateurs classiques. Et on savait où prendre ces données.

Aujourd'hui parler de l'incidence socio-économique du développement des télécommunications/TIC, précisément sur la création d'emplois, revient à identifier d'abord les nouveaux métiers engendrés par le développement de ce secteur, et qu'on peut considérer comme étant des métiers du secteur, et ensuite trouver les meilleures méthodes pour évaluer les emplois générés. Ces méthodes doivent être très adaptées selon les contextes des pays, car si nous considérons par exemple les pays sous développés, une bonne partie de ces personnes travaillant dans les télécommunications/TIC provient du secteur informel. La qualité et la pérennité des emplois créés sont aussi à apprécier. Le but est de savoir comment les télécommunications/TIC contribuent à la création d'emplois et comment capitaliser ce phénomène pour créer davantage d'emplois.

De ce fait, la définition même de l'indicateur « personnel du secteur des télécommunications/TIC » devra être aussi modifiée.

Pour ce faire, il est indispensable de connaître les acteurs concernés par le développement et la fourniture des télécommunications/TIC. Il s'agit entre autres de :

- monde industriel (équipementiers),
- opérateurs classiques de télécommunications mobile et fixe,
- opérateurs virtuels de télécommunications,
- régulateur du marché,
- fournisseurs d'accès Internet,
- prestataires de services Internet,
- vendeurs de terminaux,
- réparateurs de terminaux,
- développeurs de contenu (image, voix ou données)
- revendeurs de crédit de communication (système de cartes de recharge physique ou en ligne)
- installateurs de réseaux,
- exploitants de points d'accès communautaires à des services de télécommunications/TIC (cabines téléphoniques, cybercafés), etc.

Il faudra d'abord rendre cette liste exhaustive afin que la collecte des données soit fiable et harmonisée. Les données sur les emplois créés se collecteront par enquêtes.

2.2 Collecte d'indicateurs géographiques et visuels : expérience de la CEDEAO

La CEDEAO a entrepris au profit des régulateurs un projet de collecte de données géographiques et visuelles sur les infrastructures de réseaux. C'est une initiative intéressante de collecte et de diffusion d'indicateurs qu'il faudra encourager. L'ART&P met en place un système de collecte d'indicateurs avec des GPS et des logiciels mapinfo pour positionner sur des cartes les infrastructures des opérateurs.